

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRÊTÉ n°39/2014

**De non opposition à une déclaration préalable
AU NOM DE LA COMMUNE d'AURIS EN OISANS**

Le Maire d'AURIS EN OISANS, Mr MOIROUX Yves,

Vu la déclaration préalable présentée le 9 Octobre 2014 par Mr Jourjon Daniel demeurant, Les Certs, 38142 Auris en Oisans et, enregistrée par la Mairie d'Auris en Oisans sous le numéro **DP 038.020.14.20010**.

DP 038.020.14.20010

Considérant que le projet, objet de la déclaration, consiste, sur un terrain situé au village des Certs à Auris en Oisans et, cadastré section D n°2564 à :

- **L'installation d'un kiosque installé à 5 mètres de la limite de propriété, et, d'une surface de 5 m2.**

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le plan d'occupation des sols approuvé et modifié le 30 Avril 2004 ;

Considérant que le projet est situé **dans la zone UB** du **Plan d'Occupation des Sols** de la Commune.

ARRÊTE
Article 1

Qu'il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

ARRÊTE

Fait à Auris en Oisans, le 10 Octobre 2014

Le Maire :
Yves MOIROUX

